Convention Territoriale Globale

Agir pour notre qualité de vie

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Gard

msa santé famille retraite services

PAYS D'UZÈS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LES COMMUNES DU PAYS D'UZES

Sommaire

p.**4** **Édito**

p.**6** De la CTG 2020-2024
... à la CTG 2025-2029

p.**8** **Éléments de diagnostic**

p.**20** **Plan d'actions**

Édito

Agir pour notre qualité de vie, à chaque étape de la vie, ensemble et dans tous les domaines de politiques publiques : voilà ce qui fonde notre engagement collectif dans l'élaboration d'une nouvelle Convention Territoriale Globale.
Avec les partenaires fortement impliqués que sont la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutuelle Sociale Agricole, mais aussi avec tous les acteurs locaux de l'éducation, de l'accompagnement, de la solidarité, du lien social, nous proposons une feuille de route pour les 5 prochaines années.
Fédérer et coordonner pour être un territoire de pleine santé, c'est-à-dire un territoire qui tient compte de tous les facteurs physiques et sociaux qui favorisent notre santé globale. Qu'il s'agisse d'éducation, de petite enfance, de soutien à la parentalité, de logement, d'environnement, de mobilité, d'emploi, d'alimentation, de culture ou d'accès aux droits et aux services publics de proximité.
Agir sans penser, c'est marcher sans voir. A l'origine de notre action, il y a un travail de diagnostic qui permet de définir des orientations prioritaires transformées concrètement sur le terrain. C'est tout l'intérêt de penser notre démarche au travers de ce document synthétique, accessible à tous, base d'un dialogue démocratique et citoyen ouvert.
A la fin, toute l'énergie déployée pour proposer de nouveaux dispositifs, comme le furent la Maison Frances Services, la Maison Intercommunale des Familles et des Adolescents ou la Ludothèque dans la première CTG, doit être une énergie utile au plus grand nombre.
Notre territoire fait face à de nombreux enjeux qu'ils soient démographiques ou environnementaux ; dans un pays qui connaît une instabilité institutionnelle sans précédent.
Il nous revient, dans ce contexte, d'être à la hauteur pour conforter les services existants, consolider la coordination entre l'ensemble des acteurs et aller vers les solutions les plus adaptées, y compris en innovant ou en rompant avec nos routines, pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales.
C'est un programme exigeant mais exaltant qui nous mobilise pleinement.

Le Président de la Communauté de Communes Pays d'Uzès (CCPU)
L'élue déléguée à la Convention Territoriale Globale

Signature de la CTG, le 12 décembre 2024

La Caisse d'Allocations Familiales du Gard est heureuse d'accompagner la Communauté de communes du Pays d'Uzès dans la mise en œuvre de cette Convention Territoriale Globale (CTG), en lien avec la MSA.
Ce projet commun illustre pleinement notre ambition partagée : améliorer concrètement la vie des familles, des enfants, des jeunes et de tous les habitants du territoire.
Construite à partir d'un diagnostic partagé et d'une écoute attentive des besoins locaux, la CTG du Pays d'Uzès met en lumière la richesse des acteurs et des initiatives qui font vivre ce territoire. Ensemble, nous avons choisi de renforcer la coordination et la cohérence de nos actions pour offrir à chacun des services plus accessibles, plus adaptés et plus solidaires.
À travers cette démarche, la CAF du Gard réaffirme sa volonté d'être un partenaire engagé, proche des habitants et à l'écoute des réalités de terrain. C'est en unissant nos forces que nous pourrons, collectivement, faire grandir le bien-être et le lien social au cœur du Pays d'Uzès.

Didier PAQUETTE
Le Président de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Gard

Dans un territoire à forte identité rurale comme celui de la Communauté de communes Pays d'Uzès, unir les forces des acteurs institutionnels est une condition essentielle pour répondre aux besoins des habitants, et en particulier des familles et des ressortissants agricoles.
C'est dans cet esprit de partenariat que la MSA du Languedoc s'engage dans la nouvelle Convention Territoriale Globale. Cette démarche témoigne de notre volonté d'agir de manière coordonnée afin d'améliorer l'accès aux services, de renforcer le lien social et d'accompagner les familles du territoire.
La complémentarité de nos expertises – protection sociale, action sanitaire et sociale,
accompagnement des familles, des jeunes, des aînés, des actifs – constitue un levier puissant pour construire des réponses adaptées aux réalités du territoire. En mutualisant nos ressources et nos réseaux, nous affirmons ensemble notre engagement à lutter contre les inégalités territoriales et à renforcer l'attractivité du monde rural.
À travers cette convention, la MSA du Languedoc réaffirme son attachement aux valeurs de solidarité, de proximité et de coopération. C'est en croisant nos regards et en conjuguant nos actions que nous pourrons bâtir des solutions durables au service des habitants et de l'avenir du territoire.

Cédric SAUR
Le Président de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) du Languedoc

De la CTG 2020-2024
... à la CTG 2025-2029

Signée entre la communauté de communes Pays d'Uzès, la CAF du Gard, la MSA du Languedoc, la Convention Territoriale Globale (CTG) formalise le projet social du territoire, au service de la qualité de vie des habitants. La démarche s'appuie sur une identification collective des besoins permettant de définir des actions associant acteurs locaux et institutions. Une large palette de domaines est concernée : petite enfance, enfance, jeunesse, accès aux droits et au numérique, insertion, animation de la vie sociale, parentalité, logement, culture, mobilité, santé...

La première CTG

La première CTG (2020-2024) visait à répondre à trois enjeux :

- l'adaptation des services aux besoins des familles et du territoire
- la mutualisation, coordination des actions et le développement des partenariats
- la cohérence, l'équité, la qualité des services au public.

La grande majorité des actions prévues ont été mises en œuvre, en particulier en ce qui concerne les services aux familles. Comme dans d'autres territoires, le bilan pointait néanmoins des pistes d'amélioration en matière de co-construction des actions et d'animation de groupes de travail.

Depuis 2024, 7 communes et syndicats intercommunaux de regroupement pédagogique (SIRP) sont signataires de la CTG au titre de leur engagement dans un accueil de loisirs périscolaire : Castillon-du-Gard, Moussac, Argiliers, Saint-Quentin-La-Poterie, Uzès, les SIRP Aigaliers-Baron-Foissac et Soleyron, Brugas et Seynes.

La deuxième CTG

La deuxième CTG a été bâtie à partir du bilan de la première et du diagnostic mis à jour avec des données statistiques et des rencontres partenariales. Les axes initiaux ont été maintenus (voir pages 20 à 25) mais sont maintenant appréhendés dans un nouveau contexte, tel que le changement démographique ou le virage de la transition écologique amorcé par la CCPU depuis 2020. Après une phase de développement des services mais aussi de renouvellement significatif des structures et dispositifs, l'ambition est de conforter l'existant et d'améliorer la coordination entre les acteurs impliqués en Pays d'Uzès.

Le pilotage de la CTG est assuré par la communauté de communes Pays d'Uzès, la CAF du Gard et la MSA du Languedoc dans une instance politique (comité de pilotage) et une instance technique (comité technique), elles-mêmes en lien avec les instances de décision propres à chaque structure.

Pour coordonner la mise en œuvre avec les partenaires du territoire, deux modalités sont mises en œuvre :

→ L'animation de rencontres dédiées à la CTG :

- un comité des partenaires annuel réunissant les principaux acteurs éducatifs et sociaux du territoire ainsi que les communes signataires
- des groupes de travail thématiques : parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits et inclusion numérique...

→ La participation des chargés de coopération CTG à des réseaux existants et relevant d'autres contractualisations :

- réseau des partenaires, réseau des aidants, réseau UzeSeniors...
- contrat local de santé, conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, contrat de ville...

Le présent document comporte une synthèse du diagnostic, du plan d'actions et de la gouvernance. Un diagnostic plus détaillé est disponible sur demande à contact@ccpaysduzes.fr.

Éléments de diagnostic

UN TERRITOIRE RURAL ORGANISÉ AUTOUR D UNE VILLE-CENTRE

La communauté de communes Pays d'Uzès compte 30 894 habitants (Insee, 2022) répartis sur 35 communes. Le territoire est en grande majorité rural, organisé autour d'Uzès, ville-centre de 8360 habitants, qui concentre, avec sa première couronne, commerces et services du territoire. Quelques communes sur les extrémités jouent le rôle de pôle relais : Moussac, Castillon-du-Gard, Lussan.

Depuis 2011, le nombre d'habitants connait une légère augmentation (+ 3% en 11 ans) voire stagne ces dernières années, avec toutefois des dynamiques variables selon les communes. Jusqu'à aujourd'hui, les arrivées de l'extérieur (plus nombreuses que les départs) continuent à compenser le solde naturel longtemps nul et maintenant négatif (-0,5 entre 2016 et 2022), illustrant l'attractivité du territoire. Toutefois, depuis une dizaine d'années, le solde apparent des entrées sorties se réduit (moins d'écarts entre le nombre d'arrivées et le nombre de départs), impactant d'autant la démographie.

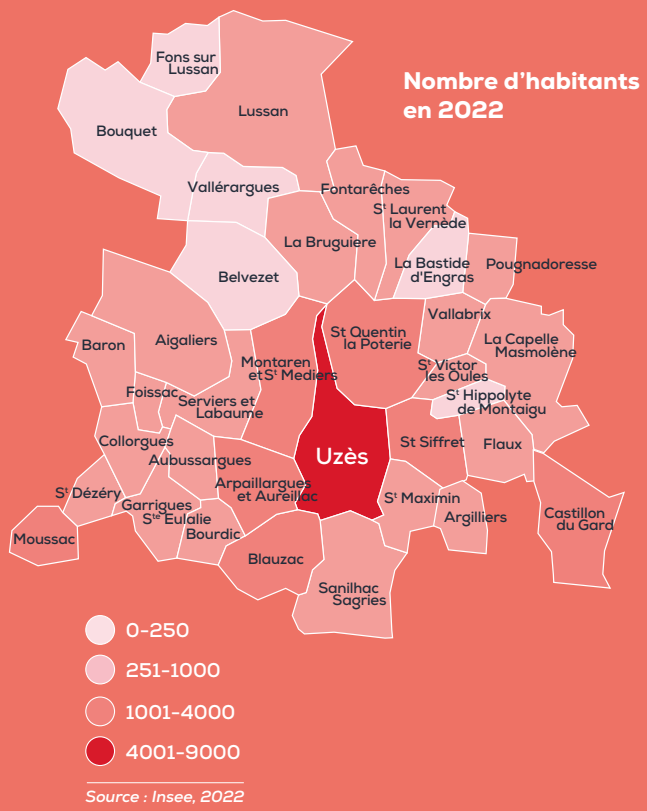

Source : Insee, 2022

UNE POPULATION VIEILLISSANTE

L'analyse de l'évolution de la population par tranche d'âge montre que :

- Le territoire accueille plus de seniors et moins de jeunes que les moyennes départementales, régionales et nationales
- Les projections démographiques prévoient une forte augmentation du nombre de personnes âgées de 70 à 74 ans d'ici 2030

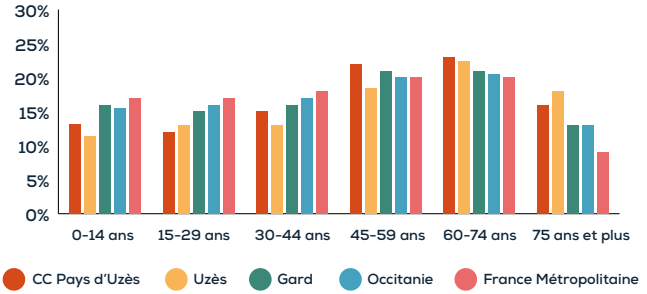

Source : INSEE 2022

→ 26% de la population a moins de 30 ans contre 38% plus de 60 ans

De plus en plus de personnes seules (+1234 depuis 2011), un peu moins de ménages avec enfants (-111 depuis 2011)

COMPOSITION DES MÉNAGES

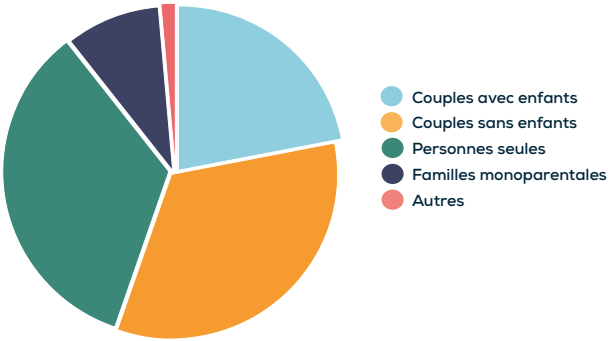

Source : INSEE 2022

→ Comme au niveau national, 29% des familles avec enfants sont des familles monoparentales

UNE RÉPARTITION GÉOGRAPHIE INVERSÉE DES FAMILLES AVEC ENFANTS ET DES PERSONNES PLUS ÂGÉES

Des familles sur le pourtour et des personnes âgées sur un axe nord-sud

Part des ménages avec enfant(s) parmi les ménages

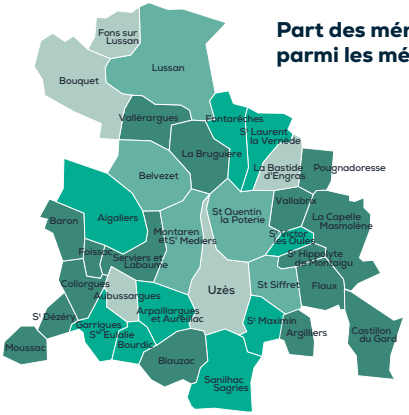

Moins de 26%
Du 26% à 30%
De 30% à 34%
Plus de 34%

Ménages avec enfant(s)

10 000
1 000
100

Source : INSEE 2022

Part des 75 ans et plus dans la population

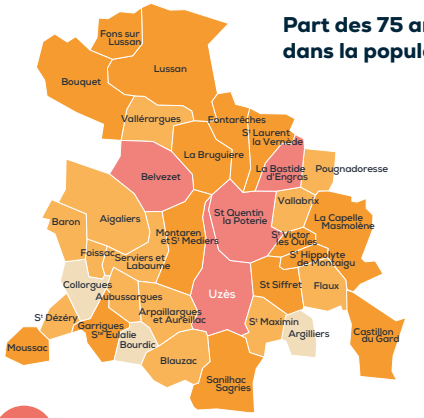

Moins de 7%
De 7% à 10%
De 10% à 13%
Plus de 13%

Source : INSEE 2021

UN TERRITOIRE PLUS RICHE QUE LA MOYENNE DÉPARTEMENTALE MAIS AVEC DES INÉGALITÉS

Un taux de pauvreté plus faible que le département...

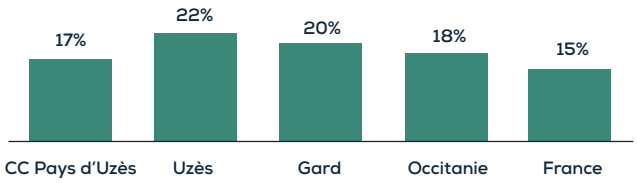

Source : INSEE FiLoSoFi, 2021

... mais des disparités fortes

- sur Uzès, le rapport interdécile (rapport entre le niveau de vie plancher des 10 % les plus aisés et le niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes) est de 3,9 contre 3,5 pour la CCPU, 3,3 pour l'Occitanie, 3,4 pour le Gard et la France métropolitaine
- En 2021, environ 4900 personnes vivaient sous le seuil de pauvreté et 11560 foyers fiscaux n'étaient pas imposés, soit 58% contre 52% pour la France [DGFIP, 2023]
- Un quartier politique de la ville redessiné, intégrant les Mûriers en plus des Amandiers pour le contrat 2024-2030

En 2023,

- **5047 foyers allocataires de la CAF (branche famille du régime général) soit plus de 11500 personnes couvertes**
- **353 foyers allocataires de la MSA au titre de la branche famille du régime agricole, soit plus de 800 personnes couvertes (pour un total d'environ 2700 personnes rattachées à la MSA pour l'assurance maladie)**

DES INÉGALITÉS HOMMES-FEMMES EN MATIÈRE D'EMPLOI BIEN PRÉSENTES

Source : INSEE, 2022

Environ 1500 salariées sont à temps partiel, une proportion plus grande qu'ailleurs : 34% contre moins de 30% en moyenne ailleurs. La part de femmes à temps partiel a diminué depuis le dernier diagnostic mais de manière plus significative à l'échelle nationale qu'à l'échelle de la communauté de communes. Une enquête complémentaire pourrait aider à identifier les causes parmi la mobilité, l'offre en matière de garde d'enfants, la typologie des emplois disponibles... 10% des hommes salariés sur la CCPU sont, eux, à temps partiel.

FORMATION, INSERTION ET EMPLOI

Quelques chiffres clés

- 9891 emplois sur le territoire en 2022, dont plus de la moitié sur Uzès[1]
- + 503 emplois depuis 2011[1]
- 87% des actifs de 15 à 64 ans sont en emploi en 2022[1] contre 89% à l'échelle de la France
  18% des actifs de 15 à 64 ans inscrits à France Travail, sans emploi ou avec une activité réduite, devant accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (cat. A, B, C)[2], comme à l'échelle nationale

1 : *Source : INSEE, 2022*
2 : *Source : FRANCE TRAVAIL, 2023*

POPULATION DE 15 ANS OU PLUS SELON LE GROUPE SOCIO-PROFESSIONNEL

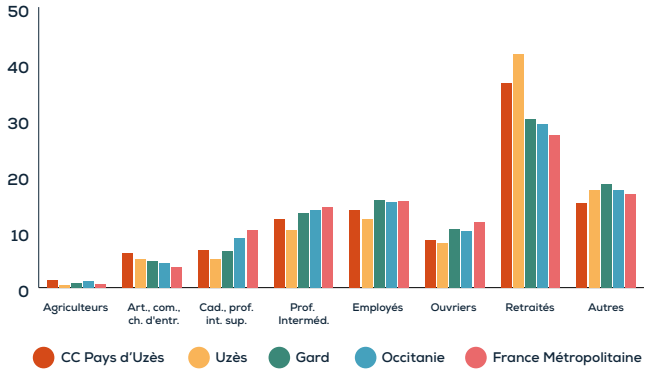

Source : INSEE 2022

Le territoire compte plus d'agriculteurs mais surtout plus de retraités et d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise, que la moyenne départementale, régionale et nationale.

Une offre diversifiée de services en matière de formation et insertion

L'Espace Entreprise Emploi constitue une plateforme de l'emploi, interface entre l'offre et la demande sur le territoire. Cette offre de service est gérée directement par la CCPU depuis 2019 (auparavant par la Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège, toujours présente par des permanences).

Si le territoire ne comporte pas de site universitaire, quelques formations post-bac ou disponibles en formation continue sont proposées dans les Maisons Familiales Rurales d'Uzès et de Castillon-du-Gard, à l'IFSI (Antenne d'Uzès du l'IFMS). Plusieurs structures associatives proposent aussi des formations qualifiantes et/ou financées par les pouvoirs publics telles que le Tiers-lieu 21 et l'Université Populaire.

En termes d'insertion, plusieurs types d'offres coexistent :

- De l'insertion par l'activité économique avec l'association AIRELLE
- Deux chantiers d'insertion au Centre socio-culturel et au Syndicat Mixte des Gorges du Gardon

VERS DES MOBILITÉS PLUS DURABLES ET SOLIDAIRES

La centralité de la ville d'Uzès, où sont concentrés emplois, services et établissements secondaires, est à la fois un frein en raison des congestions observées aux heures de pointe et en période estivale, et un atout pour organiser des transports en commun et réaliser des nouveaux aménagements structurants, cyclables par exemple.

Une voiture très présente

- 83% des actifs résidant sur le territoire se rendent au travail en voiture
- 91,5% des ménages ont au moins une voiture

Mais pas universelle

- 19% des ménages uzétiens n'ont pas de voiture

Pour répondre aux besoins des personnes non véhiculées et encourager le développement de pratiques plus durables, d'autres modes de déplacements sont soutenus dans le cadre du schéma des mobilités durables et du projet TIMS porté localement par le centre socio-culturel :

- le transport à la demande pour desservir la majorité des communes, en complément du réseau régional Lio
- les infrastructures et pratiques cyclables (aménagement de pistes, location de VAE)
- la marche piétonne (réseau piéton minute)
- l'autopartage (location de véhicules électriques de courte durée)
- le transport solidaire

Au-delà de la création de nouveaux aménagements ou dispositifs, il s'agit aussi d'accompagner l'évolution des pratiques et de bien communiquer auprès des habitants, communes et partenaires sur l'offre

L'ACCÈS AU LOGEMENT : UNE QUESTION AU CŒUR DES DÉBATS

20 048 logements (+4,3% depuis 2016) [Insee, 2022]

- Une hausse principalement expliquée par la baisse de la taille moyenne des ménages mais aussi par l'augmentation de la population

Une présence des résidences secondaires toujours plus marquée [Insee, 2022]

- 72% de résidences principales
- 19% de résidences secondaires (contre 13% en moyenne dans le Gard)
- 9% de logements vacants

Une forte proportion de propriétaires (68,5%), signe d'une stabilité résidentielle [Insee, 2022]

Une offre locative faible (28% de locataires), concentrée sur Uzès, un défi pour l'attractivité et le parcours résidentiel

- Plus de la moitié de l'offre locative est concentrée sur Uzès
- Parmi les logements en location, 664 logements locatifs sociaux sur le Pays d'Uzès, en grande majorité sur Uzès [RPLS, 2023]

Un micro-marché immobilier qui reste sélectif

PRIX DE VENTE MÉDIAN AU M2 2021-2023

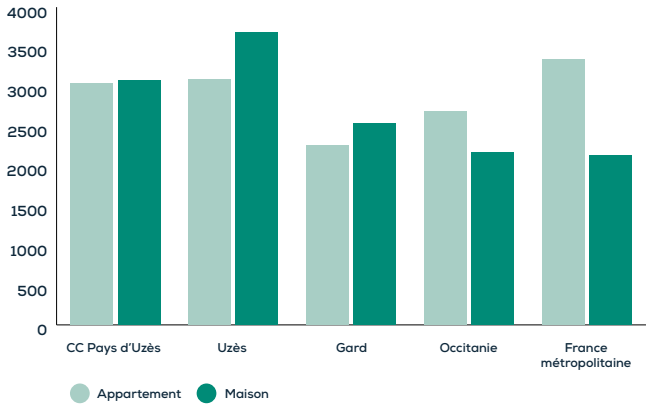

Source : DVF 2021-2023

Des ménages en grande précarité vis-à-vis du logement

- 189 foyers en situation d'impayés d'après la CAF en 2023

Des grands logements, un défi de taille pour les seniors propriétaires et les familles monoparentales

- 45% des logements ont 5 pièces ou plus contre 34% pour le Gard

PETITE ENFANCE : UNE OFFRE VARIÉE ET DE QUALITÉ POUR L'ACCUEIL DES TOUS PETITS

599 enfants de moins de 3 ans en 2022 [Insee, 2022]

Dans un contexte inédit de baisse des naissances, les listes d'attente pour entrer en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) diminuent. L'enjeu est de maintenir une offre variée et de qualité pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans. Cet enjeu sera au cœur du schéma pluriannuel de maintien et développement de l'offre d'accueil du jeune enfant à venir dans le cadre du Service public de la petite enfance.

Une demande tributaire du nombre de naissances mais aussi des besoins des familles

- 169 naissances en 2023 sur le Pays d'Uzès (-40% de naissances par an entre 2014 et 2023) (Insee, Etat civil, 2023)
- 42% des enfants de moins de 3 ans ont au moins un parent qui ne travaille pas
- 27% des enfants de moins de 3 ans habitant Uzès sont dans une famille monoparentale

L'offre d'accueil collectif : une offre renforcée

- 5 EAJE gérés par la CCPU répartis sur le territoire (3 micro-crèches et 2 multi-accueils)
- 1 micro-crèche privée

→ Pour un total de 122 places

A noter des conventions avec des EAJE extérieurs au territoire

L'offre d'accueil individuel, coordonné par le Relais Petite enfance «A petits pas» itinérant

- 275 places agréées en 2024, pour 210 enfants de moins de 3 ans gardés par une assistante maternelle en 2022 [RPE, 2024 ; CAF, 2022]
- Environ 60 professionnelles actives sur le territoire avec une moyenne de 4 enfants accueillis par professionnelle contre 3,7 pour le Gard en 2022 [CAF, 2022]
- Des professionnelles soutenues au quotidien par le Relais Petite enfance

Les matinées Petite Enfance et les commissions d'attribution des places en crèche sont des moments-clés pour orienter et accompagner les familles dans le choix du mode d'accueil.

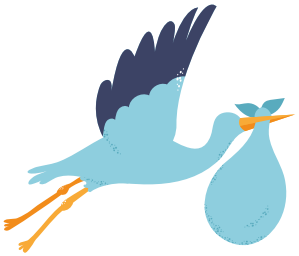

Zoom sur les projets transversaux des services aux familles

- Une démarche d'éco-labellisation ancrée dans les pratiques
- Un pôle parentalité-prévention-santé pour des échanges entre professionnels concernés
- Une exigence de qualité
- Des intervenants réguliers et ponctuels
- Des formations et analyses de pratiques régulières pour les professionnels

ENFANCE ET JEUNESSE : UNE COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE, DES ACTEURS NOMBREUX ET COMPLÉMENTAIRES

2 300 enfants de 3 à 10 ans [Insee, 2022]

68% d'entre eux sont scolarisés sur leur commune de résidence

Le périscolaire, une compétence communale

- Le périscolaire correspond au matin, midi et fin d'après-midi les jours d'école
- Sur le territoire, 7 communes et SIRP se sont engagés dans un accueil de loisirs périscolaire et sont, à ce titre, signataires de la CTG
- 3 communes et SIRP sont signataires d'un Projet éducatif territorial (PEdT) : Saint-Quentin-La-Poterie, Uzès et le SIRP Aigaliers-Baron-Foissac

L'extrascolaire, une compétence intercommunale

- L'extrascolaire correspond aux mercredis et aux vacances scolaires
- Les enfants peuvent être accueillis dans 7 ALSH différents : 4 gérés directement par la CCPU (Moussac, Garrigues-Ste-Eulalie, Blauzac, Uzès), 1 géré par le Centre socio-culturel (Saint-Quentin-la-Poterie), 1 géré par le SIRP Aigaliers-Baron-Foissac, 1 géré par la Mairie de Castillon-du-Gard

Des établissements scolaires majoritairement situés sur Uzès

2 collèges publics et 1 privé, 1 lycée polyvalent public, 1 MFR à Uzès et 1 MFR à Castillon-du-Gard

Les jeunes de communes aux extrémités du Pays d'Uzès peuvent dépendre d'autres établissements (par exemple ceux de de Moussac vont au collège à Brignon)

Différentes structures jeunesse, publiques et associatives

- Espace sports et loisirs (Ville d'Uzès)
- Maison des jeunes et de la culture (MJC)
- Maison intercommunale des Familles et des Adolescents (MIFA) avec l'Espace jeunes intercommunal, et l'interventions de nombreux partenaires ou dispositifs dont la Maison des Ados, et « les pâtes au beurre »
- Centre socio-culturel de Saint Quentin-la-Poterie

Plusieurs de ces structures (Espace sport et loisirs, Centre socio-culturel, CCPU) proposent des séjours pour les primaires, collégiens et lycéens. Les jeunes peuvent ensuite bénéficier du soutien de la CCPU sur l'ensemble du cycle de formation BAFA pour devenir eux-mêmes animateurs.
Les jeunes Uzégeois peuvent aussi s'investir sur leur territoire au sein du Conseil intercommunal de la Vie des Jeunes ou dans le cadre de la nouvelle bourse au permis de conduire, qui apporte un soutien financier à l'obtention du permis B en échange de missions de bénévolat dans la commune de résidence. Dans les villages, des associations locales (Abrix Bar, De quoi on se mêle...) organisent des activités pour et avec les enfants et jeunes.

LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ : UNE APPROCHE MULTIFORME

Le lieu d'accueil parent-enfants (LAPE) itinérant « Il était une fois »

L'équipe des accueillantes du LAPE, un service gratuit dédié au soutien à la parentalité, est constituée de professionnelles des structures de la petite enfance de la communauté de communes. Trois fois par semaine, dans trois communes différentes (Uzès, Saint-Quentin-la-Poterie, Moussac), le LAPE accueille les futurs parents, parents ou proches des tout-petits jusqu'à 6 ans. La fréquentation est en hausse ces dernières années (746 personnes accueillies, accompagnants et enfants, en 2024 contre 504 en 2022).

La permanence du dispositif des «Pâtes au beurre»

En complément du LAPE itinérant, la CCPU propose une permanence des «Pâtes au beurre» tous les jeudis-après-midi dans la cuisine de la MIFA. Ce dispositif est un espace libre, accessible à tous, gratuit, anonyme et sans rendez-vous, où les familles peuvent venir, avec ou sans enfants et ce, quel que soit leur âge. Dans ce lieu de parole, de soutien et d'échanges, chacun peut partager, avec une psychologue et une psychomotricienne, mais aussi avec d'autres parents, ses questionnements et préoccupations concernant ses relations familiales.

En plus de ces dispositifs et des actions de prévention et promotion de la santé portées dans les structures de la CCPU, des associations et institutions déploient des actions pour et avec les familles :

- le Conseil Départemental avec la PMI, le Relais Accompagnement Petite Enfance et Handicap...
- L'Association Départementale Professionnelle de Médiation Familiale (ADPMF) et la CAF du Gard dans leurs permanences à la MIFA
- Le Centre socio-culturel
- Le Café des Petites mains
- Le Tiers lieu Le 21 avec «Au bonheur des liens», la Coopérative Famille Solo...

Les Pâtes au Beurre
Uzès

Les Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaire (CLAS)

Au-delà d'une simple aide aux devoirs, les Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaire (CLAS), co-financés par la CAF, portent sur l'acquisition d'une méthodologie de travail et l'aide à la compréhension, et participent à renforcer le lien entre les parents et l'école. Deux structures portent des CLAS sur le Pays d'Uzès en 2025-2026 : l'Aphyllanthe et le centre socio-culturel.

Zoom sur la ludothèque itinérante et intergénérationnelle

Depuis 2020, une ludothèque sillonne le Pays d'Uzès à la rencontre des familles, dans les foyers communaux, les médiathèques et bibliothèques, les ALSH, la MIFA, lors de fêtes... A la croisée de la culture, des loisirs et de la parentalité, la ludothèque contribue à faire (re)découvrir le plaisir du jeu et à faciliter les échanges intergénérationnels.

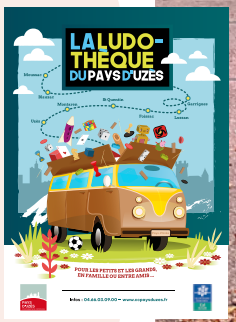

HANDICAP : LE DÉFI DE L'INCLUSION

En quelques chiffres :

- 500 foyers bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé en 2023 [CAF et MSA], soit 9% des foyers allocataires CAF et MSA
- 147 foyers bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé en 2023 [CAF et MSA] : un chiffre en forte hausse

Un taux d'accessibilité des établissements recevant du public (stationnement, entrées de plein pied) est situé dans la moyenne nationale (entre 70 et 80%) mais demande encore des investissements en la matière

Un accueil sur mesure, dès que possible, au sein des structures des services aux familles du territoire

Des défis ciblés par les partenaires :

- L'accessibilité des logements, notamment des logements sociaux (immeubles sans ascenseur par exemple)
- Les listes d'attente au CMPEA ou chez l'orthophoniste

SANTÉ : UNE PRÉOCCUPATION DE TOUTES ET TOUS, ENTRE ACCÈS AUX SOINS ET SANTÉ GLOBALE

Une offre médicale a priori correcte au vu des tendances nationales

Concernant le taux d'équipement en professionnels de santé, le territoire se situe dans la moyenne pour plusieurs professionnels notamment les médecins généralistes, et est même dans une situation a priori plus favorable que la moyenne départementale. Le territoire peut s'appuyer sur la présence d'un hôpital local mais ne dispose pas de services d'urgences ou même de maison médicale de garde. Par ailleurs, peu de spécialistes sont installés sur l'Uzège. Mais le territoire dispose d'un centre hospitalier spécialisé en psychiatrie.

Des besoins forts à intégrer

Dans le contexte de pénurie de médecins, le taux d'équipement en médecins généralistes semble correct. Néanmoins les besoins peuvent être particulièrement forts du fait de la population vieillissante (13% de plus de 75 ans contre 10% à l'échelle nationale [Insee, 2022]), une proportion élevée d'habitants en ALD (25%, voire 30,5% sur Uzès contre 23,5% pour le Gard [Observatoire des fragilités, 2024]), et une importante population présentielle avec des résidences secondaires occupées au-delà de la période estivale. En parallèle, l'offre pourrait diminuer avec les départs à la retraite à venir à très court terme.

Une population plutôt réceptive aux campagnes de vaccination et dépistage

Comme à l'échelle départementale, 58% des bénéficiaires du régime général âgés de 65 et plus ont été vaccinés dans les derniers 24 mois (Observatoire des fragilités, 2024)

Comme à l'échelle départementale, environ la moitié des femmes de 25 à 65 ans assurées au régime général ont été dépistées pour le cancer du col de l'utérus en 2023 (DCIR/SNDS/SNIIRAM, Année 2023)

Plus de 80% des enfants de moins de 16 ans habitant les 27 plus grandes communes ont réalisé au moins un acte dentaire dans les 18 derniers mois (75% pour le Gard) (DCIR/SNDS/SNIIRAM, Année 2023)

Un ensemble d'établissements sanitaires et médico-sociaux

Etablissements de santé :

- Centre hospitalier (CH) d'Uzès, Hôpital de Proximité
- CH Le Mas Careiron, avec un CMP et un CMPEA
- Centre de santé de Lussan
- 5 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP)

Etablissements et services médico-sociaux :

- ITEP des Garrigues (Sanilhac-Sagriès),
- IME Pierre Borrely (Fons sur Lussan),
- SESSAD UNAPEI 30 (Saint-Quentin-la-Poterie) et des interventions du SESSAD de Bagnols
- 4 EHPAD et 3 Résidences autonomie
- SSIAD Personnes âgées de l'Uzège (CH Uzès)

Vers un contrat local de santé

Un Contrat Local de Santé est en préparation avec tous les acteurs de santé et, en premier lieu, l'Agence Régionale de Santé, la MSA et la CPAM, afin de soutenir et mieux coordonner l'action en matière de santé sur le territoire. Il s'appuie sur des coopérations existantes à l'échelle du territoire, telles que le Dispositif d'Appui à la Coordination, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, la Communauté 360 Gard, le Centre de Ressources Territorial ESCALE et l'Espace Ressources Aidants.

ACCÈS AUX DROITS ET AU NUMÉRIQUE : UNE OFFRE DE PLUS EN PLUS FOURNIE À COORDONNER

Durant la dernière CTG (2019-2024), plusieurs dispositifs nationaux ont été déployés sur le territoire, renforçant l'accompagnement des habitants dans l'accès aux droits dans un contexte marqué par une forte dématérialisation des démarches administratives. Cela nécessite maintenant de travailler vers une meilleure interconnaissance des structures et acteurs pour une meilleure lisibilité pour les habitants et une meilleure capacité d'orientation des professionnels.

A partir du type de structures et du type d'accompagnement, plusieurs types d'intervenants, basés ou non dans l'Uzège, peuvent être distingués :

- Les acteurs traditionnels de l'action sociale, Centres Médicaux-Sociaux du Conseil Départemental et Centres Communaux d'Action Sociale des quatre plus grandes communes, proposant un accompagnement global et une aide dans certaines démarches administratives
- Les organismes de sécurité sociale qui orientent sur leurs offres et accompagnent certains bénéficiaires de manière plus globale et approfondie, dont la présence sur l'Uzège est inégale selon les structures (ex : MSA, CAF, CPAM, CARSAT, France Travail...)
- Des acteurs thématiques qui informent et accompagnent les habitants sur leurs domaines de spécialité, principalement des structures départementales présentes sur Uzès via des permanences (ex : Mission Locale Jeunes, ADAO, Point Justice...)
- Des acteurs généralistes ne relevant pas du travail social au sens strict, situés à l'interface entre les habitants et institutions, qui aident tout particulièrement dans les démarches numériques, par exemple via une Maison France Services, des postes de conseiller numérique ou encore d'écrivain public (ex : Réseau des bibliothèques Pays d'Uzès, Centre socio-culturel, MJC) A ces structures, s'ajoutent de nombreux bénévoles et professionnels relais qui orientent vers l'une des structures ci-dessus (y compris les municipalités non pourvues de CCAS)

En plus de l'aide dans les démarches administratives, nombre de ces structures accompagnent les habitants dans la prise en main d'outils numériques, par la mise à disposition de matériel informatique et/ou de connexion internet, par un accompagnement individuel ou bien des cours collectifs. Notons que les manques de couverture mobilité et fibre optique, handicapants par la passé, ont en majorité été résorbés.

VIVRE ENSEMBLE ET SÉCURITÉ : VERS UNE ACTION PLUS CONCERTÉE À TRAVERS LE CISPD

La protection et la sécurité sur le territoire sont assurés par des brigades de gendarmerie, quatre polices municipales et une police intercommunale.

Depuis 2022, les collectivités, institutions et associations volontaires sont réunies au sein du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD). Les actions ciblées sont orientées sur six thématiques : prévention et sécurité routière, prévention des addictions, du harcèlement et actions en faveur de la santé, violences intrafamiliales, atteintes aux biens et à l'environnement, jeunesse, politique de la ville.

ASSOCIATIONS, LOISIRS, CULTURE, SPORT : UN TERRITOIRE VIVANT GRÂCE À L'ENGAGEMENT DES HABITANTS

Près de 1200 associations, une proportion par habitant élevée

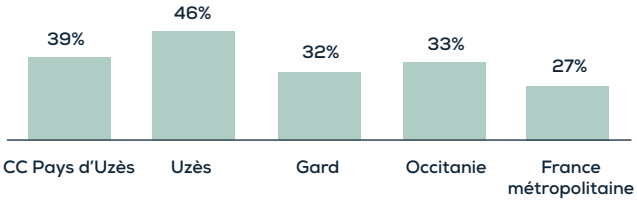

Source : RNA, mars 2025

Cinq structures d'animation de la vie sociale agréées par la CAF

- Le Centre socio-culturel Pierre Mendès France, basé à Saint Quentin-la-Poterie, qui déploie ses actions sur 17 communes
- L'Aphyllanthe, basée à Aigaliers
- Les Petites Mains, basée à Uzès
- La Maison des Jeunes et de la Culture, basée à Uzès
- Amande and co, basée à Uzès, dans le quartier prioritaire

Une forte dynamique associative

- Création de plusieurs cafés associatifs depuis 2020 (l'Arbousier à Belvézet, le Collor'café à Collorgues, l'Abrix Bar à Vallabrix, le P'tit Moutas à Sanilhac-Sagriès), auxquels s'ajoutent deux bistrots de pays à Garrigues-Ste-Eulalie et La-Capelle-et-Masmolène
- Création en 2024 du Réseau de la coopération, un réseau associatif orienté sur les initiatives locales de solidarité, d'innovation sociale et de transition écologique

Une offre culturelle dense, publique et privée

- Des structures centrales sur Uzès : l'Ombrière, centre culturel et de congrès intercommunal, ouvert en 2020 ; le cinéma le Capitole ; la Médiathèque d'Uzès
- Mais aussi des propositions tout au long de l'année à travers l'intercommunalité avec :
  - un réseau dense de lecture publique constitué de bibliothèques municipales et médiathèques intercommunales
  - des festivals associatifs et communautaires et la programmation de l'ATP
  - des résidences d'artistes
  - des actions d'éveil et d'éducation artistique et culturelle
  - des musées et sites touristiques…

Une offre sportive, entre centralité d'Uzès pour les équipements majeurs (et dans les clubs) et maillage territorial, en particulier pour les sports de plein air

- 6650 licences délivrées [Injep 2022], soit 22 habitants pour 100 habitants autant qu'à l'échelle nationale
- 232 associations sportives [RNA, mars 2025] dont 82 clubs : une offre variée, mais avec pas ou peu de propositions handisport et sport adapté

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT : LA SANTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU QUOTIDIEN

Des actions locales et intercommunales sur le cadre de vie et l'environnement sont menées, afin de favoriser le bien-être de la population, de lutter contre le réchauffement climatique et de limiter ses effets. En voici des exemples :

Des aménagements en faveur d'un cadre de vie plus accueillant

- Rénovation de petit patrimoine
- Aménagement de parcs, aires de jeux, îlots de fraîcheur
- Etude intercommunale pour la végétalisation des cours d'écoles

Des projets prenant en compte la transition écologique

- Des investissements entre énergie et biodiversité : rénovation du siège de la CCPU, construction de la piscine intercommunale, remplacements d'appareil de chauffage dans l'école de Fons-sur-Lussan, isolation énergétique du foyer de Moussac…
- Des actions de soutien pour des pratiques habitantes durables : location vélos à assistance électrique, auto-partage, création d'abris vélo, aménagements de pistes cyclables communales et intercommunales, distribution et formation en compostage, campagne de sensibilisation au tri des déchets par le SICTOMU…
- Une éco-labellisation de la direction des services aux familles
- Des actions en faveur d'une meilleure alimentation : plateforme logistique en faveur des circuits courts, création d'une épicerie solidaire…
- Des parcs et installations photovoltaïques

axe 1

Placer l'enfant, l'adolescent, la famille au coeur des politiques publiques locales

Répondre aux besoins de l'ensemble des familles

Soutenir la parentalité et accompagner les familles

Offrir un environnement de haute qualité et sécure aux enfants, aux jeunes et aux familles accueillis dans les structures intercommunales

Aider les enfants et jeunes à être acteurs de leur territoire

Assurer une couverture optimale en places d'accueil petite enfance, ALSH, et services jeunes répondant aux caractéristiques du territoire, aux besoins de la population et aux compétences communautaires

S'inscrire dans la mise en place du Service Public Petite Enfance, en répondant aux attentes d'un schéma pluriannuel de maintien et développement de l'offre d'accueil

Renforcer l'accès des enfants en situation de handicap dans les structures intercommunales

Renforcement du parcours de formation des professionnels sur l'accueil des enfants porteurs de troubles de comportement et en situation de handicap

Veiller à garantir une mixité sociale dans l'ensemble des structures d'accueil

Renforcer l'articulation entre les différents acteurs enfance jeunesse

Prévenir ou rompre l'isolement des familles

Soutenir les personnes en situation d'aidants proches

Espace ressources aidants

Renforcer la synergie et la coopération entre les différents acteurs sociaux et éducatifs du territoire, notamment en faveur de la réussite éducative

Renforcer le soutien aux familles monoparentales

Renforcer l'alliance éducative entre parents et professionnels

Agir collectivement auprès des victimes de violences interfamiliales, notamment en lien avec le CISPD

Poursuivre et développer les actions d'éducation et de prévention santé en direction des familles et des enfants et jeunes

Organisation de journées d'études ouvertes à l'ensemble des acteurs du champ

Garantir un haut niveau de professionnalisme au sein des services d'accueil

Garantir le bon entretien, la rénovation continue et le respect des normes d'accessibilité des bâtiments accueillant les publics

Poursuivre la prise en compte de la transition écologique dans l'accueil des enfants et les pratiques professionnelles

Eco-labellisation et végétalisation des cours de crèche et d'écoles

Pérениser les initiatives d'éveil culturel et artistique, notamment à travers la Convention de Généralisation de l'éveil et de l'éducation Artistique et Culturelle

Veiller à la qualité et au sens des projets éducatifs et des animations/actions proposées dans les structures communautaires

Favoriser et pérénniser l'implication et la participation des jeunes dans la mise en oeuvredes politiques publiques locales

Bourse au permis de conduire

Encourager l'engagement des jeunes, et en particulier les initiatives citoyennes et solidaires émanant des enfants et des jeunes

Soutenir l'autonomie des jeunes par l'accès à l'emploi et à la mobilité

axe 2

Favoriser l'accès aux droits et aux services de proximité pour tous les habitants du territoire

- Accompagner l'ensemble des habitants dans l'accès aux droits et aux services à la population
- Lutter contre la fracture numérique
- Faciliter la mobilité vers les services de proximité, notamment à travers le schéma de mobilités durables
- Améliorer l'accès aux soins et services de santé à travers le contrat local de santé
- Favoriser l'accès au logement
- Favoriser l'accès à la formation, l'éducation, l'insertion, l'emploi, notamment en lien avec l'enjeu 1 du contrat de ville
- Favoriser l'accès à une alimentation de qualité

- Assurer un accès aux droits de proximité avec un maillage équilibré du territoire ← Groupe de travail accès aux droits et inclusion numérique
- Assurer une lisibilité des services du point de vue des habitants
- Renforcer la synergie des compétences et optimiser l'accompagnement des habitants
  - Rendre les habitants plus autonomes dans l'usage des outils numériques
  - Accompagner pour prévenir les risques et assurer la sécurité informatique
  - Faciliter l'acquisition de matériel informatique pour les usagers et les acteurs locaux
- Soutenir la mobilité des plus isolés et/ou vulnérables
- Soutenir l'autonomie des jeunes
- Prendre en compte les enjeux de mobilité dans l'organisation et l'implantation des services et équipements
  - Améliorer la lisibilité et accessibilité de l'offre de service médicale, notamment pour les publics isolés et/ou vulnérables
  - Renforcer la synergie entre les acteurs du territoire pour une meilleure orientation des publics
  - Développer les actions d'éducation et de prévention santé en direction de tous les publics ← Structuration de l'offre de sport-santé
  - Mieux prendre en charge les soins non-programmés
  - Lutter contre la désertification médicale
  - Développer les équipements médicaux
  - Fédérer les acteurs oeuvrant sur la santé mentale sur le territoire
  - Améliorer le repérage, l'orientation et l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques ← Formation de premiers secours en santé mentale
- Faire connaitre les dispositifs existants auprès des habitants, élus et bailleurs
- Développer le logement d'urgence
- Participer à l'élaboration du schéma départemental d'accueil des gens du voyage
- Mieux accompagner les situations d'habitat précaire
- Soutenir la rénovation énergétique
- Soutenir le développement du parc locatif et des nouvelles formes d'habitat ← Cohabitation intergénérationelle
  - Renforcer l'attractivité des métiers porteurs sur le territoire
  - Renforcer la mobilisation des acteurs locaux autour du 3E et le travail en réseau
  - Développer et favoriser l'accès à la formation
  - Renforcer et développer les rencontres entre employeurs et demandeurs d'emploi ← Ouvre-boite
- Favoriser les circuits courts dans l'approvisionnement collectif
- Lutter contre la précarité alimentaire ← Epicerie solidaire
- Améliorer la qualité de l'alimentation de l'approvisionnement collectif
- Sensibiliser sur l'alimentation saine et durable

axe 3

Soutenir le vivre ensemble sur le territoire

Affirmer une politique environnementale à dimension sociale

Renforcer le lien social et la mixité

Enrichir la vie quotidienne des habitants à travers la culture, le sport et les loisirs

Poursuivre les investissements en matière d'îlots de fraîcheurs et de jardins familiaux

Améliorer le cadre de vie des enfants

Diminuer l'empreinte humaine sur l'environnement

Développer les mobilités durables

Aménagements cyclables et location de VAE, auto-partage...

Renforcer et soutenir les structures d'animation de la vie sociale (centre social, espace de vie sociale)

Animation de rencontres entre les structures agréées «animation de la vie sociale»

Développer l'interconnaissance entre l'ensemble des structures vectrices de lien social (associations, lieux émergents...) et soutenir le fait associatif

Développer et pérenniser les actions et évènements gratuits organisés dans les espaces publics

Favoriser les actions permettant les échanges intergénérationnels et interculturels

Intégrer la dimension récréative, intergénérationnnelle et culturelle dans les projets d'urbanisme

Encourager l'engagement au service des autres

Articuler les actions CTG avec les actions du contrat de ville et du CISPD (VIF, prévention de la délinquance, harcèlement, cambriolages...)

Adopter une politique tarifaire sur le territoire facilitant l'accès à tous à l'offre de service

Développer la médiation à travers la Convention de Généralisation de l'Eveil et l'Education artistique et culturelle

Médiation culturelle avec des publics scolaires

Favoriser l'itinérance des actions culturelles, sportives et de loisirs pour aller à la rencontre des publics isolés et/ou vulnérables

Renforcer la lisibilité et la complémentarité des actions culturelles, sportives et de loisirs existantes et/ou à développer

Pérenniser et consolider l'offre en équipements culturels, sportifs et de loisirs

Direction de la publication : CCPU
Conception et réalisation : Valentine Blanco
Imprimé en octobre 2025 par SEDI Equipement Uzès

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf
du Gard

msa
santé
famille
retraite
services

PAYS
D'UZÈS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES